

PARLAN

Infos Municipalité

n° 7 2015



COMMUNE DE PARLAN
(CANTAL)



Mairie de Parlan

☎ : 04-71-46-12-70

Fax : 04-71-46-12-70

Mail : mairiedeparlan@orange.fr

Site internet : <http://www.parlan.fr>

SOMMAIRE

	3
Le mot du Maire	4
11 janvier 2015 - journée nationale de l'unité	5
Le budget	7
Cérémonie d'hommage à Albert BORIES	8
La vie scolaire	9
Salon de coiffure	10
Parking local de chasse - restauration du pont de Neuville	11
Recensement - numérotation adresse - CCAS	12
Travaux de voirie - lotissement de Laborie - projets 2015	13
Vie associative	16
OPAH	17
Cérémonie d'hommage à Albert BORIES - discours	28
Infos pratiques	

Le mot du Maire

2014 a été marquée par l'élection d'une nouvelle équipe municipale et ceci dès le premier tour. J'adresse au nom de tous les élus mes très chaleureux remerciements pour votre confiance, indispensable pour pouvoir relever les défis qui attendent notre commune.

Les temps forts et les réalisations de l'année écoulée après les élections municipales :

- Reprise de l'activité de la boulangerie par M. CAMAITI et son épouse Nathalie ;
- Départ de Sandrine et Alexandre ROBERT au terme de trois années que je remercie pour la bonne tenue de l'établissement, remplacés par Sébastien AUGIE et Annie BRUNET ;
- Réalisation du parking de la Poste avec un formidable élan de bénévolat.
- Création du parking près du local de chasse ;
- Aménagement des abords du presbytère (élargissement de la voirie avec création de places de stationnement) ;
- Organisation de la cérémonie d'hommage à Albert BORIES avec une très belle implication de notre jeunesse et notamment du Comité des Fêtes ;
- Création du salon de coiffure ;
- Travaux de réparation de voirie ;
- Restauration, en partenariat avec la commune des Bessonies, du pont de Neuville.

L'ensemble de ces réalisations témoigne de l'investissement de vos élus et surtout de notre personnel communal à qui je tiens à renouveler ma très grande satisfaction pour son investissement au service des intérêts de notre commune.

Merci pour votre sens du service public.

Michel TEYSSEDOU

11 janvier 2015 - journée nationale de l'unité

PARLAN SOLIDAIRE

Aujourd'hui, journée de l'unité nationale, nous sommes rassemblés pour témoigner notre attachement aux valeurs républicaines qui constituent le socle de notre démocratie.

Nous sommes attachés aux libertés de penser, d'écrire, de parler, de dessiner dans le respect des libertés de l'autre. Nous sommes attachés aux valeurs de tolérance et de respect. Nous sommes attachés au principe de laïcité où chacun s'enrichit des différences de l'autre.

Nous exprimons nos sincères condoléances aux familles, aux proches de toutes les victimes de ces événements tragiques que nous venons de vivre.

Nous exprimons toute notre solidarité et notre soutien à tous ceux qui souffrent d'angoisse et d'anxiété et à tous ceux qui mettent leur vie en danger pour protéger les nôtres.

Nous croyons que la concorde, la fraternité et le vivre ensemble sont les véritables remparts contre la haine et le terrorisme. Nous savons que, face à ces événements, se taire est le début de la soumission, c'est pour cela que nous exprimons librement notre volonté d'unité et de solidarité.

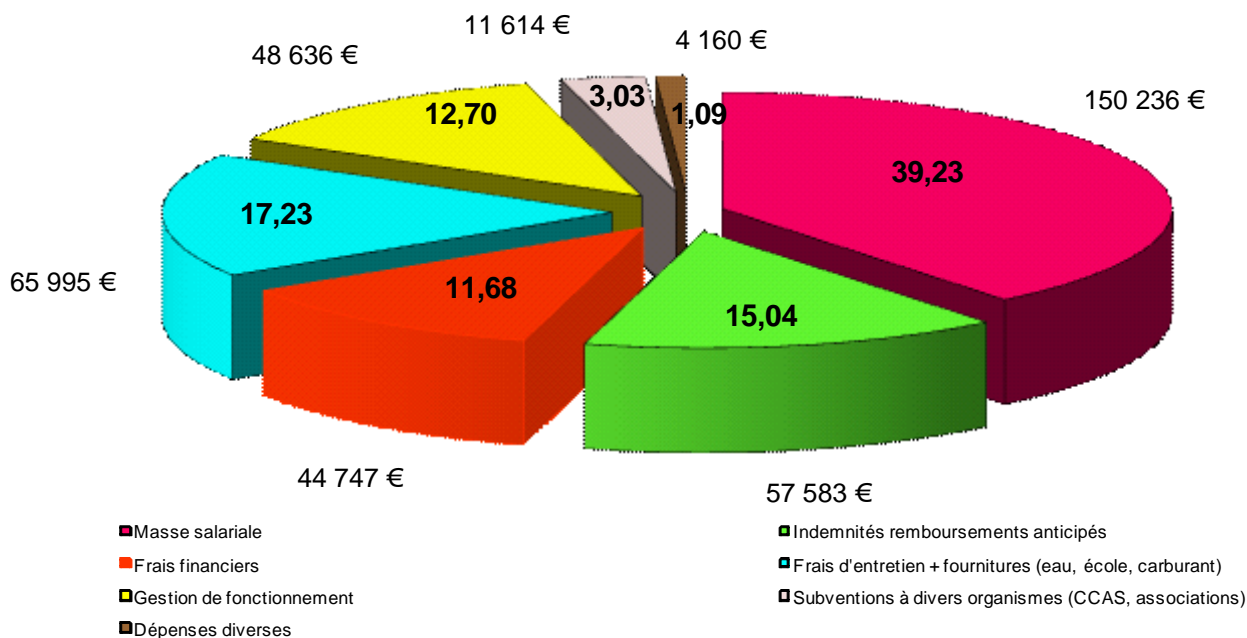
Nous allons nous recueillir par respect pour toutes les victimes. Notre capacité d'indignation est plus forte ensemble. Notre recueillement est un acte d'engagement pour vivre LIBRES, UNIS et DEBOUTS.

Michel TEYSSEDOU

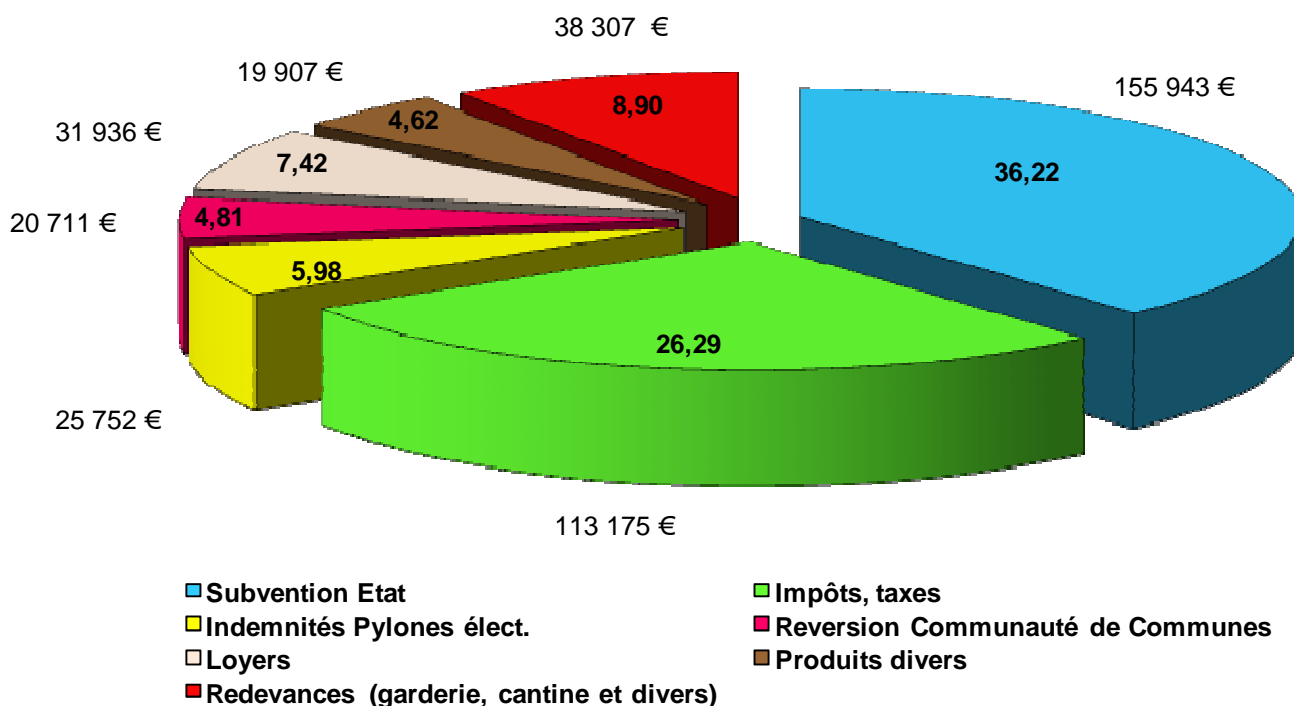


LE BUDGET

➤ Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 382 973 €.



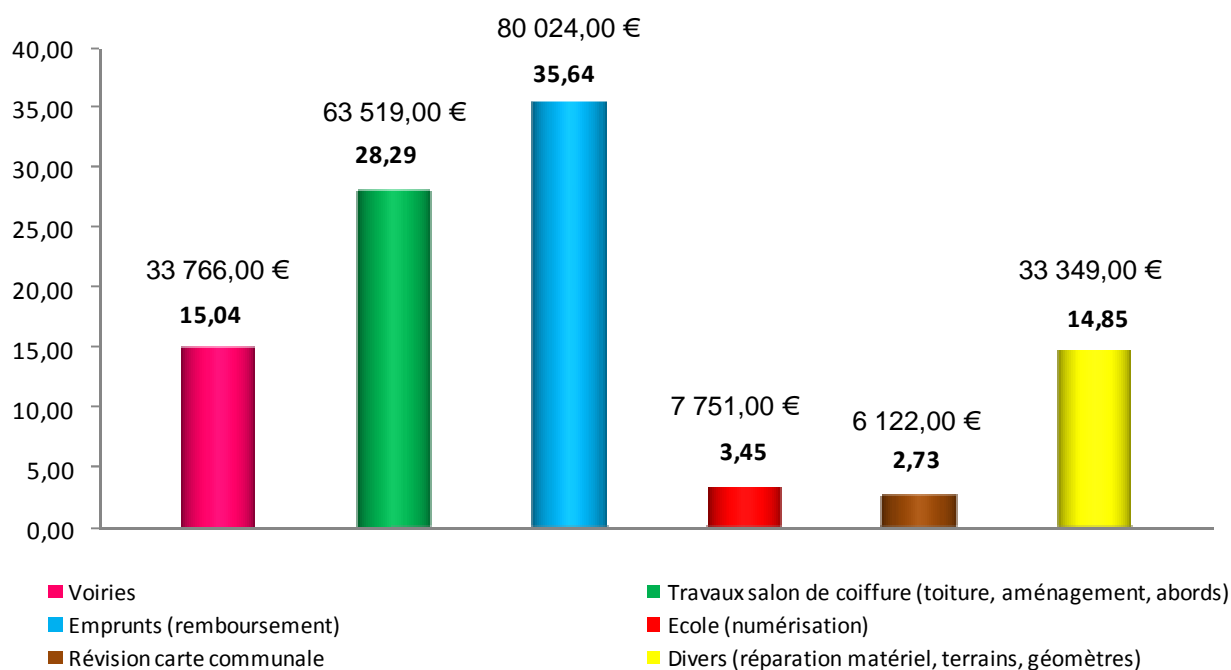
➤ Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 430 493 €.



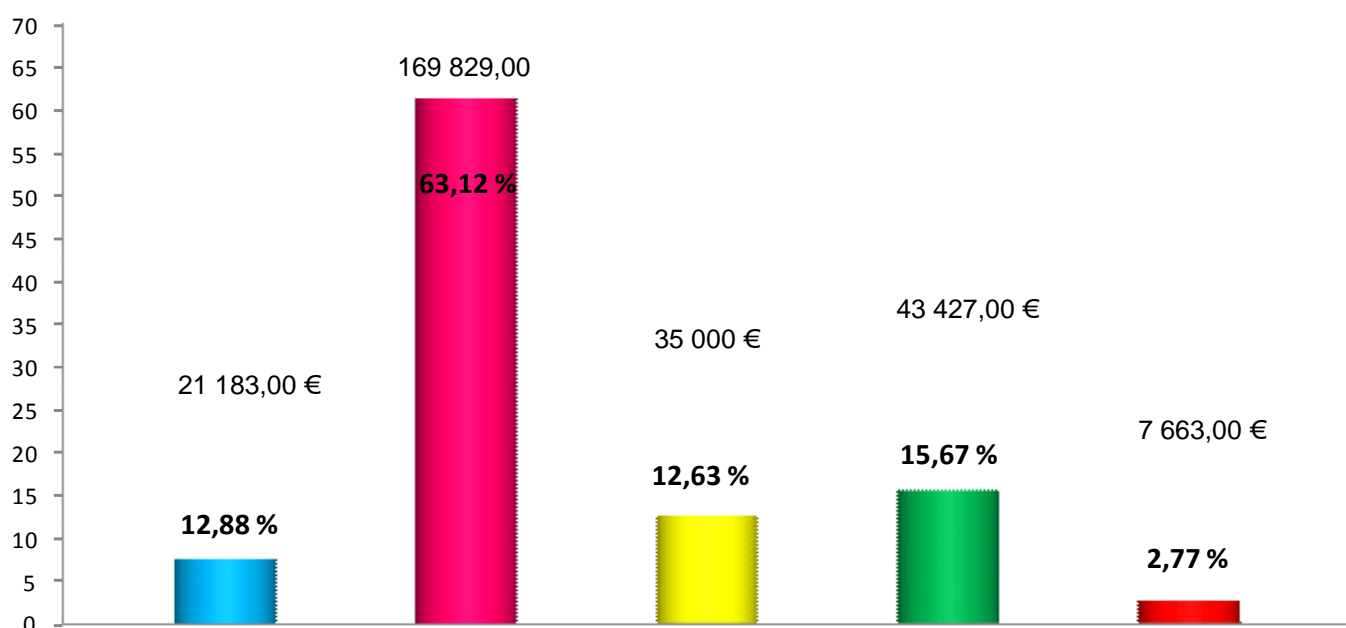
La restructuration de trois emprunts d'un montant de 443 207 € permet de réduire la charge de remboursement annuel de 51 617 € à 35 940 €. Cela a été possible après que le budget de fonctionnement ait supporté une indemnité de remboursement anticipé d'un

LE BUDGET

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 224 531 € TTC



Les recettes d'investissement s'élèvent à 277 103 € TTC



Subventions 2014 non encaissées à ce jour : 41 000 €
(DETR, FEC, réserve parlementaire)

CEREMONIE D'HOMMAGE DU 17 AOUT 2014

La municipalité a fait le choix de lutter contre l'oubli et s'est engagée résolument à transmettre la mémoire aux nouvelles générations d'un enfant de Parlan.

En présence de M. Jean-Luc COMBE, Préfet du Cantal, de M. Albert HUGON, Maire de Clavières, des autorités civiles et militaires, et d'une foule venue nombreuse, Parlan a dévoilé une stèle au nom d'Albert BORIES, résistant et mort en héros au Mont Mouchet.

Cette cérémonie a permis de conférer à ce lieu de mémoire une identité mais aussi de transmettre aux jeunes générations les valeurs de courage et d'engagement au service d'un idéal qui animait tous ceux qui sont tombés au champ d'honneur.

L'implication de l'ensemble des jeunes du Comité des fêtes et le chant des partisans qu'ils ont entonné ont donné un relief émotionnel spontanément partagé par l'ensemble des participants.



La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des personnalités pour leur présence et leurs témoignages, notamment M. le Préfet, M. Hugon...

Un grand merci également aux personnes qui nous ont épaulé dans l'organisation de cette cérémonie et plus particulièrement à Robert LABROUSSE, passionné d'histoire et fortement engagé pour sa transmission, Mme GRANDJEAN, Directrice de l'Office des Anciens Combattants, qui a nous a fait bénéficier de son savoir-faire protocolaire.

Cette cérémonie n'a été possible qu'avec le consentement des familles Bernard et André BORIES à qui nous voulons une nouvelle fois renouveler nos vifs remerciements pour l'assentiment donné et le soutien apporté.

LA VIE SCOLAIRE

La rentrée scolaire 2014 a débuté avec des effectifs stables (47 élèves à la rentrée de septembre, 6 sont prévus pour une rentrée en cours d'année).

L'école de Parlan a eu le plaisir d'accueillir un 3^{ème} poste titulaire à la rentrée (poste que nous avons perdu en 2009).



La visite le 20 décembre 2013 de Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture et de Madame la Directrice académique a été déterminante pour l'évolution de notre dossier.

Les travaux réalisés dans la cour de récréation, les effectifs scolaires toujours à la hausse, la mise en place du tableau numérique, l'organisation des temps d'activités périscolaires ont été des sujets abordés pendant cette rencontre et ont montré l'importance que nous accordions à la scolarité de nos enfants. Notre souhait a été réalisé après plusieurs années de mobilisation à défendre ce 3^{ème} poste si important pour notre école.

La nouvelle équipe pédagogique se compose ainsi :

Mme Domitille FABRE (Directrice)

Mme Corinne DOUAT (en poste à Parlan depuis plusieurs années) et **Mme SOUBRIER Stéphanie**.

Les classes sont réparties de la façon suivante :

Cycle 1 (PS, MS et GS)	Mme DOUAT Corinne
Cycle 2 (CP et CE1)	Mme SOUBRIER Stéphanie
Cycle 3 (CE2, CM1 et CM2)	Mme FABRE Domitille

Les horaires de classe restent inchangés :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi	9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 15 h 45
Mercredi :	9 h 00 - 12 h 00

Les temps d'activités périscolaires sont toujours proposés de 15 h 45 à 16 h 30.

Les horaires de garderie sont les suivants :
Matin 7 h 30 à 8 h 50
Après-midi 16 h 30 à 18 h 15

Différentes sorties ont lieu pendant l'année scolaire pour l'ensemble des cycles (gymnastique, athlétisme, randonnées, rugby...). Des spectacles sont aussi d'actualité.

La fin de l'année sera ponctuée par une sortie au zoo de Gramat le matin, et le gouffre de Paradirac l'après-midi pour tous les élèves.

Arrivée du Père-Noël à l'école... en calèche



CREATION D'UN SALON DE COIFFURE

Le transfert de l'agence postale à la Mairie permet aujourd'hui un autre usage de ce local grâce au projet d'Audrey MARTY de s'installer comme coiffeuse dans notre bourg.

Ce projet, qui verra le jour le mardi 24 mars prochain, est une véritable opportunité pour les habitants de notre commune et ses environs.



La municipalité a accueilli avec enthousiasme son initiative et s'est spontanément engagée dans la transformation de ce local pour cette nouvelle activité. L'ensemble des aménagements (toiture, huisseries, isolation, électricité, plomberie, chauffage, peinture, sols) s'élèvent à la somme de 32 000 € hors taxe.

Ce local sera loué avec un bail commercial au profit de Audrey MARTY.

Nous remercions vivement Audrey pour son investissement personnel dans ce projet et nous aurons l'occasion de lui adresser nos encouragements et nos vœux de réussite lors de l'inauguration.

AMENAGEMENTS DES ABORDS DU SALON

La nécessité de sécuriser la circulation dans notre bourg nous a conduit à créer un élargissement de la voirie à hauteur du presbytère en permettant de nouvelles places de stationnement à côté de la voie de circulation.

De même, la nécessité d'améliorer la capacité de stationnement à proximité du salon nous a aussi conduit à réaliser un parking supplémentaire d'une capacité de huit places. Ces deux aménagements ont été possibles grâce à l'accord des propriétaires fonciers que nous remercions chaleureusement : Claude et Maryse LACAZE et Henri ESTIVAL.

Un grand merci également à l'ensemble des bénévoles qui, une nouvelle fois, se sont découverts des talents de bâtisseurs.



PARKING A PROXIMITE DU LOCAL DE CHASSE



Nous remercions la famille GRAVES LEYBROS qui nous a permis de réaliser cet aménagement qui a pour avantage de sécuriser la circulation et de permettre le stationnement d'une dizaine de véhicules, notamment en période de chasse.

L'ensemble de la réalisation effectuée par l'entreprise COLAS s'élève à 15 988 € HT.

RESTAURATION DU PONT DE NEUVILLE

Les élus des communes de Bessonies et de Parlan ont décidé d'un commun accord de restaurer le pont de Neuville. Chacun comprendra qu'il s'agit là de sauver un patrimoine bâti mais aussi de conforter son utilité aux riverains et à tout usager.

Cet accord entre les deux communes comprend la réalisation des travaux par les agents de Parlan et la prise en charge des matériaux par la commune des Bessonies, pour un montant équivalent à 5 000 € environ.

Chacun, une nouvelle fois, appréciera la qualité du travail fourni par nos agents et le bien fondé de l'accord conclu entre les communes.

Merci à tous ceux qui ont permis cette réalisation.



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2015

Il s'est déroulé du **15 janvier au 15 février** et a été réalisé par un agent recenseur en la personne de **Madame Jeannette BLANQUI**.

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ces chiffres, découle la participation de l'Etat au budget des communes, ils permettent aux collectivités d'appréhender au mieux les besoins de la population et d'optimiser les services (garderies, commerces, logements, aménagement et équipement du territoire...).

Votre participation a été essentielle. Se faire recenser est un geste civique, utile à tous.

Nous remercions Jeannette BLANQUI pour la qualité de son travail. L'accueil chaleureux que vous lui avez réservé à faciliter sa tâche. Merci à tous.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de vous informer que la population communale s'élève à 430 habitants, soit une progression de 103 habitants comparativement au précédent recensement de 2010. Cette progression a été possible grâce à l'accueil que nous avons su offrir aux nouvelles populations que nous remercions chaleureusement pour avoir rejoint notre communauté.

NUMEROTATION DES ADRESSES

Cette dénomination et numérotation permettra de faciliter la distribution du courrier mais aussi les interventions d'urgences (plus la localisation sera précise, plus vite les secours pourront être sur place).

L'adresse permet à chaque citoyen d'être accessible et de bénéficier de services de plus en plus larges (commandes sur internet, géolocalisation par GPS...).

Une réunion publique aura lieu prochainement pour vous informer et vous faire part de nos suggestions avant la décision finale.

CCAS

Le CCAS a cette année réalisé 59 colis pour les personnes âgées de plus de 70 ans, avec un budget 2 100 € identique aux années précédentes.

Nous remercions nos commerçants (boulangerie CAMAITI, multiple rural Sébastien AUGIER, charcuterie LABORIE et pharmacie LACAZE-MONS) qui chaque année proposent de nouveaux produits pour gâter nos seniors à l'approche des fêtes de Noël.

TRAVAUX DE VOIRIES

▪ Réalisation de rénovation et réparation de voiries communales :

⇒ Voie communale de Lagarrouste :	2 231,00 € HT
⇒ Voie communale des Brandesques :	4 506,00 € HT
⇒ Monument aux morts :	1 647,00 € HT
⇒ Divers travaux de réparation de voiries :	7 428,00 € HT

pour un total de **22 812 € HT**.

LOTISSEMENT DE LABORIE

A ce jour, neuf lots sont attribués, six familles nouvelles ont construit et y résident : familles CARRIERE, NEU, PALMIER, PETIT, LASVAUX, WARLUZEL

Concernant le lot attribué à Polygone , la société vient de terminer une première tranche de quatre appartements et a commencé la deuxième tranche de quatre appartements supplémentaires.

Deux autres lots viennent d'être attribués aux familles LABRO et LETRILLARD que nous aurons le plaisir d'accueillir prochainement.



PROJETS 2015

Travaux d'aménagement du CD 233:

Eric FEBRIER, Conseiller Général, a annoncé le 11 janvier dernier, la réalisation d'une portion d'1,2 km du CD 233. La fin des travaux est prévue pour l'automne.

Fibre optique :

La Communauté de communes Cère et Rance a décidé d'être l'interlocuteur de la région Auvergne pour le projet d'équipement en fibre optique pour les communes de Roumégoux, Saint-Saury , Glénat Parlan et Cayrols.

Cet équipement va permettre une montée en très haut débit (débit de 18 megas environs au lieu de 2 voire moins).

Ce projet sera réalisé dans le cadre d'une mutualisation avec ERDF pour un enfouissement du réseau électrique et fibre optique entre Parlan et La Chapelle du Bourgnoux.

Nous remercions tous les propriétaires fonciers qui ont délivré leur accord de passage par la signature d'une convention.



VIE ASSOCIATIVE - LES MOTS DES PRESIDENTS

▪ **ANCIENS COMBATTANTS - Roger LAFRAGETTE**

Le 11 novembre a eu lieu la cérémonie au monument aux morts avec dépôt de gerbe. Régine BROHA, première adjointe, a donné lecture de la lettre du Ministre des anciens combattants puis lecture des morts pour la France de Parlan.

Les enfants, accompagnés de leurs institutrices, ont ensuite entamé un champ très applaudi par tous les gens présents.

Enfin, les anciens combattants et amis se sont retrouvés pour le banquet au restaurant Le Karibo.

▪ **COMITE DES FETES - Christophe ESTIVAL**

Depuis plus de 40 ans maintenant, le Comité des Fêtes de Parlan vous propose tous les ans de nombreuses animations. Cette année encore fût riche avec deux concours de belote, un repas dansant et bien-sûr la fête de la Saint-Roch.

Celle-ci a encore remporté un vif succès auprès de toutes les générations. Nous tenons à remercier vivement chacun et chacune d'entre vous pour votre grande générosité et votre participation, gage de réussite pour notre association jeune et motivée.

Nous espérons que 2015 sera encore une très belle année, et que toutes ces festivités perdureront grâce à l'implication de nouveaux jeunes.

▪ **CLUB DE GYMNASTIQUE - Evelyne MORIN**

Créé il y a dix ans par quelques pionnières, ce petit club voit ses effectifs diminuer d'année en année : huit adhérentes à la rentrée. Besoin urgent de recruter de nouveaux membres si nous voulons que cette activité persiste.

Une trentaine de cours par an, assurés par Laura, tous les mercredis de 20 heures à 21 heures à la salle polyvalente (hors vacances scolaires).

Détente et bonne humeur certifiées. Envisageons une ou deux randonnées pédestres ouvertes à tous. Un aperçu du club ? Rendez-vous sur le site internet de la municipalité.

▪ **DONNEURS DE SANG BENEVOLES - Evelyne VEYRIERE**

Nous remercions vivement l'ensemble des donneurs bénévoles de Parlan et des communes voisines. Au cours de l'année 2014, trois collectes ont eu lieu sur notre commune. 104 poches de sang ont été recueillies.

En 2015, seulement deux collectes sont prévues, les 24 Juin et 9 décembre. Nous vous attendons nombreux.

VIE ASSOCIATIVE

▪ DANSES DES ETANGS - Jeannot CHARMES

Nous nous retrouvons le vendredi (hors vacances scolaires) de 19 h à 22 h à notre salle communale multi-activités pour apprendre et pratiquer des danses de salon (rock, chacha, tango, passo, rumba, valse traditionnelles et lentes, quickstep, samba...).

Dans un esprit de convivialité, bonne humeur et entraide, le professeur diplômé anime successivement trois périodes de une heure, du débutant au confirmé pour le plus grand plaisir de tous.

Pour la saison 2014/2015, l'association accueille trente trois danseurs de Parlan et des communes voisines. Il y a de la place pour tous. Pour plus d'informations, contacter :

- J. CHARMES	04 71 46 19 60
- J. BLANQUI	04 71 46 14 55
- J.L. AURIERES	04 71 46 18 25

▪ CLUB DES ETANGS DE PARLAN - Michel BLANQUI

L'association « le club des Etangs » fût créé le 10 mars 1981 avec parution au Journal Officiel en date du 12 mars 1981. Ce club est affilié à la Fédération nationale « Générations mouvement » Aînés ruraux du cantal.

Son idée émergente : animer, développer des rencontres et des liens d'amitié entre aînés, les informer et les soutenir pour rompre leur isolement.

Ses activités :

- Présenter des projets de sorties de un à plusieurs jours pour des découvertes du patrimoine gastronomique, culturel ou industriel
- Favoriser des rencontres avec les autres clubs du secteur de la Châtaigneraie et proposer des activités communes (concours de belote, journées de la forme, voyages, soirée théâtre...)
- Permettre la participation aux activités proposées par la Fédération départementale (voyages, activités à caractère culturel et ludique)

Nombre d'adhérents en décembre 2014 : 90 adhérents de 55 à 95 ans.

▪ CLUB DE FOOT - JSP - Bernard LEYBROS

En fin de saison 2013/2014, l'équipe 1 de la JSP a été rétrogradée d'Elite en Excellence, alors qu'elle n'était normalement pas en position de relégable, mais a été victime des nombreuses descentes des clubs cantaliens évoluant en ligue d'Auvergne. L'équipe réserve, en revanche, après une belle saison, a accédé à la deuxième division.

On pouvait craindre le départ de quelques joueurs sollicités par des clubs de haut niveau auvergnat, mais la bonne ambiance qui anime la JSP a permis au contraire d'augmenter légèrement l'effectif.

Aujourd'hui, à mi-parcours de la saison, l'équipe 1 située à la cinquième place est toujours en course pour retrouver sa place en Elite, objectif principal de la saison. Mais ce ne sera pas chose facile, compte-tenu des nombreux blessés. Ceci handicape fortement l'équipe 2 qui a bien du mal en deuxième division. Reste à espérer le retour des blessés après la longue trêve hivernale pour améliorer les résultats des deux équipes.

Un grand remerciement aux deux arbitres, P. LAMPLE et J. LAVERGNE, qui officient pour le club chaque dimanche sur les terrains cantaliens.

VIE ASSOCIATIVE

▪ AMICALE LAIQUE - Laurent LABORIE

L'année scolaire 2013-2014 a été une année joueuse, numérique, voyageuse, sportive, créative et variée à l'école de Parlan.

La rentrée scolaire a été l'occasion pour les enfants de découvrir une cours de récréation refaite à neuf.

Dans les salles, un tableau blanc interactif s'est s'ajouté au vidéoprojecteur dans la salle de classe des "grands" (ce2-cm1-cm2). Comme les effectifs sont en hausse, de nouveaux ordinateurs portables sont venus compléter l'existant pour permettre à chaque enfant de travailler sur un ordinateur.

L'hiver a été l'occasion d'un séjour neige au Lioran avec voyage en train, ballade en raquettes, cours de ski et patin à glace pour les élèves de cycle 3.

En cours d'année, les élèves de cycle 2 ont participé au travail de Claire Dé, artiste plasticienne. Ce travail a fait l'objet d'une exposition à Saint-Mamet.

Les élèves de cycle 3 ont travaillé avec un photographe animalier et un membre de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) sur les oiseaux. Ils ont fabriqué des nichoirs pour les chouettes effraie qui ont été posés dans le clocher de l'église et dans des granges.

Le travail des élèves a remporté le 4ème prix du concours national Wapiti sur plus de 2 000 participants. La remise des prix a eu lieu à Paris à la Cité des Sciences en présence des élèves. Cela a été l'occasion pour le cycle 3 de découvrir Paris pour quelques jours (Tour Eiffel, Louvre, Pont des arts...).

Enfin l'année s'est terminée avec l'attribution d'un troisième poste à l'école. Réclamé depuis plusieurs années, ce troisième poste est nécessaire au maintien de l'école.

C'est la reconnaissance par l'Education Nationale du travail mené depuis plusieurs années par la commune, en cherchant à renforcer les effectifs d'une part, mais également en soutenant, et accompagnant humainement, techniquement et financièrement les projets de l'école et le passage au numérique.

APRES LE JAMBON, LE PLUS GROS POTIRON

La terre du jardin d'Hubert Felzines a fait don d'un exceptionnel potiron de plus de 60 kg (pesée officiellement devant les voisins admiratifs et quelques personnalités habilités à graver dans le Guinness ce record.



Malgré les questions pressantes de tous les présents, Hubert n'a pas dévoilé son secret...

Félicitations et rendez-vous pour le prochain record.

... pour la communauté de communes CÈRE ET RANCE EN CHÂTAIGNERAIE

Les élus de la communauté de communes ont engagé la procédure OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) avec l'Etat et l'Agence Nationale de l'Habitat en 2011. La première étape a consisté à réaliser une étude des besoins. Voici quelques éléments du constat :

- 325 logements « indignes » (ne disposant pas de tous les éléments de confort)
- 740 foyers dont les revenus les rendent éligibles aux aides de l'OPAH
- 6 000 habitants sur le territoire, 48 % ont plus de 60 ans

Face à ce constat, la communauté de communes a décidé d'engager une OPAH de revitalisation rurale, avec comme objectifs prioritaires :

- La lutte contre l'habitat indigne et très dégradé
- La lutte contre la précarité énergétique (travaux d'isolation, améliorer le chauffage)
- Faciliter le maintien sur place des populations existantes, notamment âgées et handicapées.
- Enrayer la dégradation du bâti ancien et améliorer le confort des logements.

Une convention a été signée le 8 décembre 2011, en mairie de Saint-Mamet, entre M. le Préfet Marc-René BAYLE et M. le Président de la Communauté de communes Michel LA-FON. Les objectifs retenus sont, sur cinq ans, de :

- 105 logements occupés par leurs propriétaires dont 27 réhabilités dans le cadre du programme « Habiter mieux »
- 35 logements locatifs appartenant à des bailleurs privés.

L'ANAH apporte une enveloppe financière de 1 506 500 € sur les 5 ans et la communauté de communes apporte un financement complémentaire à hauteur de 68 500 €.

Tous les habitants peuvent se renseigner dès maintenant auprès :

- De la communauté de communes : 04 71 49 33 30
- Lors des permanences tenues par le PACT Cantal : les premiers et troisièmes mardi de chaque mois à la Maison des Services à SAINT-MAMET de 10 h 30 à 12 h. Les troisièmes mardi de chaque mois à la Mairie du Rouget de 13 h 45 à 15 h 15
- Par téléphone au PACT Cantal ou par courriel (voir les coordonnées ci-dessous).

Le PACT est présent auprès des demandeurs pour tout renseignement, administratif, social, technique et financier concernant leur projet, ainsi que pour des visites conseil à domicile. Le PACT est également présent pour aider les propriétaires à préparer les dossiers de demande de subventions. Ces missions sont prises en charge par la communauté de communes et donc gratuites pour le demandeur.

Les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord des subventions, n'hésitez pas à vous renseigner avant.



Cérémonie d'hommage à ALBERT BORIES
17 août 2014

Discours de :

- Monsieur le Préfet du Cantal
- Monsieur Albert HUGON, Maire de Clavières
- Monsieur Michel TEYSSEDOU, Maire de Parlan

INAUGURATION DE L'ESPACE ALBERT BORIES

**Intervention de M. Jean-Luc COMBE, Préfet du Cantal,
Inauguration de l'Espace Albert BORIES
Sous-lieutenant, héros de la Résistance
dimanche 17 août 2014 à PARLAN**

« Seul le prononcé fait foi »

M. le Maire,
Messieurs les députés,
Messieurs les sénateurs,
Monsieur le président du Conseil général,
Messieurs les conseillers généraux,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et messieurs les représentants d'associations du monde combattant,
Mesdames et Messieurs,

Je tiens à vous remercier pour votre présence, si nombreux, pour cette cérémonie dont je ne peux que souligner l'importance.

Elle s'inscrit pleinement parmi les moments exceptionnels du cycle mémoriel du 70e anniversaire de la Seconde Guerre mondiale.

Partout en France, mais aussi souvent à l'étranger, l'année 1944 résonne dans les mémoires. Elle fait écho à ces images bouleversantes, maintes fois reprises sur grand ou petit écran, et transmises de génération en génération : le récit du chaos, le récit du sacrifice, mais surtout le récit de la solidarité entre les peuples.

Le 6 juin 1944 marque un tournant dans le déroulement de la guerre et dans l'histoire de France. Ce jour-là, 1 213 bateaux de guerre, 736 navires de soutien, 864 cargos et 4 126 engins et péniches débarquent 20 000 véhicules et 156 000 hommes sur les plages de Normandie.

L'opération «Overlord» est sans précédent, par son ampleur et par sa portée. Le Général De Gaulle, lui qui avait maintenu pendant les années noires la flamme d'une France libre et vivante, aura le 6 juin ces mots célèbres, prononcés à la BBC : « Derrière le nuage si lourd de notre sang et de nos larmes, voici que reparaît le soleil de notre grandeur ».

Le 11 juin de la même année, la France perdait l'un de ses soldats cantaliens, Albert BORIES, tué à Clavières, au Mont-Mouchet.

Je suis heureux que votre commune ait souhaité rendre hommage à ce sous-lieutenant en donnant son nom à cet espace que chacun dans la commune emprunte et qui surplombe l'ensemble du bourg.



.../...

INAUGURATION DE L'ESPACE ALBERT BORIES

Intervention de M. Jean-Luc COMBE, Préfet du Cantal (suite)

Les anciens de PARLAN se souviennent de cet homme qui n'a pas faillit lors de la bataille de France en 1940 et qui a fait des choix difficiles aux heures particulièrement noires de notre pays. Père de deux enfants, le troisième était à naître, il s'est engagé dans la Résistance tout en sachant qu'il risquait sa vie et celles des siens.

Militaire de carrière, avec un sens aigüe du devoir et des responsabilités, il eut à cœur de partir avec tous ces jeunes de Laroquebrou et des environs, de les encadrer, de les former, eux qui, pour certains, n'avaient jamais tenu d'armes.

Ils formeront la 26ème compagnie sous les ordres du capitaine OSTERTAG. Ce fameux 11 juin 1944, son unité était envoyée en renfort au Réduit du Mont-Mouchet. Entrée dans un Clavières abandonné et vidé de ses habitants, cette unité infligea de nombreuses pertes aux assaillants allemands.

La riposte ennemie pris ses hommes. Tirant jusqu'aux dernières munitions avec son fusil-mitrailleur, Albert BORIES permis à quelques-uns de ses hommes de s'échapper avant de tomber sous les tirs allemands.

Sans armes lourdes, face à une armée de métier aguerrie et puissamment armée, ils ne pouvaient pas rivaliser. Sur 126 combattants, 44 sont tués. Il fut le seul officier tué en faisant son devoir.

Mort pour la France comme tant d'autres, serviteur de la cause si noble, si élevée de l'humanité et de la pensée française contre la barbarie, il n'a eu de cesse d'agir avec courage, audace et foi.

Pour la mémoire de ces hommes, le Français ne veut pas, ne peut pas, se départir de la devise nationale brodée sur nos étendards, Honneur et Patrie ;

Que de fois les soldats ont enveloppés leurs camarades, tombés vaillamment et simplement au champ d'honneur, dans les plis de notre drapeau tricolore ; il est le symbole de l'union morale de tous, dans un même sentiment de dévouement complet à la France et à la cause défendue.

Tous ces hommes qui ont vu le jour sur notre territoire, qui ont lutté, et qui sont tombés dans une glorieuse défaite, sont aujourd'hui représentés par l'honneur fait à Albert BORIES.

En cette année de 70e anniversaire de la Libération, l'État est attentif à raviver le souvenir de la résistance. C'est notre devoir d'entretenir ici la mémoire.

Et le devoir de mémoire s'accompagne aujourd'hui d'un devoir de transmission. Je salue ici l'engagement et l'investissement des acteurs locaux, politiques, culturels et mémoriels qui ont pris l'initiative de ce projet.

.../...

INAUGURATION DE L'ESPACE ALBERT BORIES

Intervention de M. Jean-Luc COMBE, Préfet du Cantal (suite)

Il est important que tous et surtout les plus jeunes s'approprient l'histoire de leurs aïeux et s'approprient leurs valeurs de courage et de fraternité.

Parce que les acteurs de cette histoire, de notre Histoire, sont aujourd'hui les acteurs de notre mémoire collective.

Ces commémorations sont un moment unique de rassemblement, de partage et de transmission.

Pour que les plus jeunes d'entre nous s'approprient pleinement ces valeurs défendues par leurs pères, par leurs grands-pères, des valeurs qui fondent notre Nation : liberté, égalité, fraternité.

Pour que les plus jeunes d'entre nous sachent que la France est plus forte lorsqu'elle est rassemblée, les soldats de la France libre en témoignent.

Pour que les plus jeunes d'entre nous regardent leur avenir avec confiance.

Vous, les plus jeunes, dont certains tout à l'heure entonneront l'émouvant Chant des Partisans, se souviendront de ce compatriote qui a pris des décisions héroïques, fait les bons choix dans une époque troublée, et est allé jusqu'au sacrifice suprême. Les combattants de la 26ème compagnie avaient votre âge.

En ce jour, ayons une pensée pour sa famille et ses enfants pupilles de la Nation.

Je vous remercie.



INAUGURATION DE L'ESPACE ALBERT BORIES

Discours prononcé par M. Albert HUGON, Maire de Clavières

Je suis très honoré que Michel, votre Maire, m'ait demandé de prendre la parole ici, aujourd'hui, à Parlan. Ce n'est pas dans mes habitudes de me mettre en avant mais pour que compreniez pourquoi je suis à cette place, je dois me présenter à vous tous.

Fils de résistant, cousin du Maire de Clavières François BRONCY, disparu le 10 juin 1944, après s'être porté au-devant de la colonne allemande pour essayer de protéger son village et ses habitants et maire de Clavières depuis des années.

J'ai accompagné de nombreuses familles de résistants venues se recueillir sur les lieux de la disparition d'un être cher et participé à toutes les cérémonies, à vrai dire depuis que j'ai appris à marcher et sûrement même dans les bras de mes parents.

Cette année, tout a été dit... ou presque sur les combats qui permirent à la France de se libérer du joug nazi et de retrouver son honneur.

Et c'est précisément cette année qu'ont choisi le Conseil municipal de Parlan et son maire pour honorer la mémoire de l'un de ses enfants : le lieutenant Albert BORIES, mort en héros sur la commune de Clavières.

Il y a 65 ans, en août 1949, lors de l'inauguration de l'ossuaire, il était écrit en 1^{ère} page de tous les journaux régionaux : « CLAVIERES : une page glorieuse de la résistance auvergnate ». Le paisible village de Margeride allait rentrer dans l'Histoire en accueillant, à partir du printemps 1944, tous ces nombreux patriotes qui ne supportaient plus de voir leur pays trahi et écrasé dans l'abîme de la défaite et de l'humiliation. Dans l'hommage rendu à la Résistance toute entière et à ses héros, le Préfet du Cantal de l'époque disait : « C'est un page glorieuse de la Résistance auvergnate que nous venons lire aujourd'hui ; c'est le courage cantalien que nous nous proposons de célébrer ; c'est l'héroïsme d'un village français que nous voulons magnifier. Clavières est libéré en mai 1944, libéré avant même le débarquement des alliés, libéré alors que la puissance allemande semble encore redoutable ». Effectivement, des milliers de maquisards campent à quelques kilomètres. Leur protection est assurée par le patriotisme de nos paysans, heureux de les recevoir, de les ravitailler, de contribuer ainsi à l'œuvre de libération et de salut. Ils étaient fiers de voir s'étaler à l'entrée du bourg de Clavières une banderole portant cette phrase lapidaire si significative « Ici commence la France libre ».

Et c'est avec le même idéal, le même enthousiasme qui avait soulevé toute la jeunesse de la région que s'est formée la 26^e compagnie qui comprenait trois sections de combat.

.../...



INAUGURATION DE L'ESPACE ALBERT BORIES

Discours prononcé par M. Albert HUGON, Maire de Clavières (suite)

La première connue plus familièrement sous le nom de section d'engins était placée sous le commandement du lieutenant Albert BORIES. C'est elle qui avait la charge des deux bazookas, de deux mitrailleuses, le reste de son armement était identique à celui des deux autres sections, c'est-à-dire un fusil mitrailleur pour huit soldats.

Les autres sections étaient commandées, l'une, par le gendarme LAMBERT promu lieutenant ; l'autre, par le lieutenant GRILLON.

Elles comprenaient des ouvriers et employés du chantier du barrage de Saint Etienne Cantalès, des réfractaires au STO venus de toutes parts travaillant sous de faux noms mais avec des papiers parfaitement en règle fabriqués par des secrétaires de mairie complaisants. Ils étaient regroupés dans une exploitation forestière sous la direction d'un Alsacien replié à Saint Santin Cantalès, Auguste OSTERTAG.



**Stèle sur les sentiers
de Puech Farrat**

Le commandement de la 26^e compagnie lui fut donné et, afin de compléter l'encadrement, en parfait accord avec eux, tous les gendarmes de Laroquebrou subirent un simulacre d'enlèvement pour mettre leurs familles à l'abri des représailles. Au sein de la compagnie, ils occupèrent immédiatement plusieurs postes de gradés. Cette unité est partie dans la nuit du 6 au 7 juin pour rejoindre le réduit de Fridefont car celui du Mont-Mouchet était déjà à saturation.

Trois jours plus tard, le 10 juin, la 26^e compagnie fut désignée avec la 27^e pour reprendre le village de Clavières à la demande de l'Etat-major du Mont Mouchet. La direction de l'opération fut confiée à Auguste OSTERTAG. Le départ se fit à 3 heures du matin. Les deux compagnies furent déposées aux environs de Lorcières et partirent à pied : la 26^e compagnie marchant directement sur Clavières ; la 27^e sur la droite, en direction des hameaux situés à l'est du village.

La 26^e entre dans le village sans opposition à 7 heures du matin, le trouvant en partie incendié et déserté par ses habitants. La compagnie s'installa sans prendre de dispositions défensives bien particulières sauf la section d'engins du lieutenant BORIES placée en avant du village.

L'alerte fut donnée vers 9 heures 30 par la camionnette qui servait d'ambulance et qui avait aperçu la tête de la colonne allemande qui montait la côte précédant le croisement des routes de Chaliers et de Clavières. La colonne se présenta peu après devant la section du lieutenant BORIES qui fait ouvrir le feu avec un certain succès au début. Surpris par cette résistance imprévue, les Allemands laissèrent un fort détachement armé de mitrailleuses et de mortiers, appuyé par 2 automitrailleuses devant le village. Ils firent descendre le gros de leurs forces dans les prairies sous Clavières accompagné de plusieurs véhicules blindés de reconnaissance.

.../...

INAUGURATION DE L'ESPACE ALBERT BORIES

Discours prononcé par M. Albert HUGON, Maire de Clavières (suite)

Pendant ce temps, le lieutenant BORIES avec les hommes qui lui restaient, se repliaient au nord du village en direction de l'est, récupérant au passage les isolés des autres sections qui lui permirent de se réapprovisionner en munitions. Arrivés dans la partie boisée qui dominait la ferme de la Reynaldie, il ouvrit le feu sur les Allemands qui occupaient le village en incendiant les maisons encore intactes. Ceux-ci finirent par riposter avec leurs mortiers contraignant le groupe à se replier toujours vers l'est, en plus ou moins bon ordre, suivis très prudemment par leurs adversaires.

BORIES finit par déboucher sur la lande de Puech Farrat et se dirigea vers le bois de Farreyre. Il fut alors repéré par les Allemands qui avaient déjà atteint et incendié Niolat, La Bromesterie et La Laubie.

Les ennemis occupaient la route et progressaient vers le Mont-Mouchet. Ils installèrent une mitrailleuse qui bloqua le groupe BORIES à contre-pente sur les boules de pierres des Chaous. Les hommes non touchés s'abritaient des balles derrière les murets qu'ils bâtissaient avec les pierres tandis que BORIES, placé tout en haut, ripostait avec son fusil mitrailleur refusant d'abandonner ses hommes.

Les Allemands encerclèrent le groupe et ne s'approchèrent de lui que lorsqu'ils furent assurés qu'il n'avait plus de munition. Le lieutenant Albert BORIES et quatorze de ses hommes furent ainsi achevés après plus de deux heures d'affrontement.

Il est toujours pénible de rappeler ces heures tristes mais ceux qui sont tombés, ceux qui se sont dressés contre le joug de la servitude en payant de leur vie le maintien de notre liberté ont droit à notre reconnaissance.

Albert BORIES fait partie de ceux-là et sa mémoire nous oblige à espérer que les jeunes générations ne connaissent plus jamais pareille tragédie.

Beaucoup d'éléments nous incitent à la confiance, à l'espérance alors que d'autres nous appellent à la vigilance.

Mort en Héros avec ses camarades, il a fait don de sa vie pour que la France demeure et que la République perdure.

Une stèle, un espace « Albert BORIES » à Parlan son village natal, quelle belle initiative et pour reprendre à mon compte les propos de Monseigneur GRUA lors du dévoilement de la plaque rendant hommage au Cardinal Saliège au Grand Séminaire de Saint-Flour, « c'est un hommage tardif mais infiniment sincère ».

Je vous remercie.



INAUGURATION DE L'ESPACE ALBERT BORIES

Discours prononcé par Michel TEYSSEDOU, Maire de Parlan

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Maire de Clavières,
Mesdames, Messieurs les Maires,
Mesdames, Messieurs les élus,
Monsieur le Colonel Commandant du groupe-
ment de gendarmerie du Cantal,
Monsieur le Capitaine Adjoint du Délégué mili-
taire du Cantal,
Madame la Directrice de l'ONAC,
Mesdames, Messieurs,

Je vous prie d'accepter mes chaleureux remer-
ciements pour votre participation à cette céré-
monie.

Nous nous rassemblons ce matin autour de notre
monument aux morts pour honorer tous ceux
dont le nom y est inscrit et pour rendre tout par-
ticulièrement hommage à l'un d'entre eux, Mon-
sieur Albert BORIES, afin qu'aucun sacrifice ne
tombe dans l'oubli. Nous voulons, nous, munici-
palité de Parlan, nommer ce lieu de commémo-
ration pour que vive la mémoire à travers les
nouvelles générations et ainsi témoigner de no-
tre reconnaissance à travers l'hommage que
nous rendons à tous ceux qui sont tombés au
champ d'Honneur.

Monsieur Albert BORIES, par son accompagnement dans la résistance, par sa soif de li-
berté et par le sacrifice de sa vie pour avoir répondu à l'appel du drapeau, nous réunit ce
matin. Il est toujours possible même dans la 70ème année de sa disparition, de témoi-
gner et de transmettre le souvenir.

Albert BORIES est né le 8 août 1914 au Madelco. Il fait ses études à l'école communale
puis au Collège à Maurs.

Il est incorporé sous les drapeaux le 15 octobre 1935, il est nommé caporal le 11 avril
1936, envoyé en congé le 1er octobre 1937, en attendant son passage dans la disponibi-
lité qui aura lieu le 15 octobre 1937. Puis il se retire au Quié avec son certificat de bonne
conduite affecté au 21ème Régiment d'Infanterie.

C'est le 2 juin 1938 qu'il épouse Marcelle DESTRUEL. De cette union, naîtront trois en-
fants : Jean-Pierre, Michèle et Bernard.

Il est rappelé à l'activité militaire le 1er septembre 1939, il est affecté au dépôt d'Infan-
terie 132 de la 22ème compagnie et est incorporé le 2 septembre 1939.



.../...

INAUGURATION DE L'ESPACE ALBERT BORIES

Discours prononcé par Michel TEYSSEDOU, Maire de Parlan (suite)

Puis il passe à la 30ème compagnie à Riom le 24 novembre 1939. En stage à la Courtine (Centre d'Instructions des Mortiers) du 21 janvier au 15 mars 1940.

Il est nommé Sergent le 19 février 1940 puis il est démobilisé par le Centre d'Avignon le 20 juillet 1940.

Il revient au Quié à la ferme familiale.

De juillet 1940 à janvier 1944, Albert BORIES travaille à la construction du barrage de Saint-Etienne Cantalès sous les ordres de l'Ingénieur René GREGOIRE lui-même Chef de l'Armée Secrète du Cantal.

Son engagement dans la résistance s'intensifie dans la période où il change progressivement d'activité pour devenir assureur pour le compte de la Société Populaire, ce qui lui permet, grâce au laissez-passer, de se déplacer facilement.

Il dispose alors d'un poste récepteur MCR 1, son numéro de série est le 26960.

Lorsqu'arrive un appel de la mobilisation pour le Mont-Mouchet en mai 1944, Albert BORIES n'a pas l'ombre d'une hésitation.

La compagnie dans laquelle il se mobilise et dans laquelle il est intégré se forme principalement à partir des communes de Siran et de Laroquebrou, il s'agit de la 26ème Compagnie du Mont-Mouchet sous les ordres du Commandant Auguste OSTERTAG.

L'Etat Signalétique et des Services atteste qu'il est mobilisé dans la F.F.I. le 15 mai 1944.

Par décision du 9 juin 1944, le Colonel MONDANGE, responsable du réduit de la Truyère, le nomme Sous-Lieutenant de la 26ème Compagnie.

Le 11 juin 1944 à Clavières a lieu l'affrontement de la 26ème compagnie avec l'armée allemande.

Au lieu-dit Puech-Ferrat, colline qui domine le village de Clavières, Albert BORIES et ses hommes, pendant plusieurs heures, attirent et détournent les troupes ennemies de leur objectif qui consistait à atteindre la maison forestière du Mont-Mouchet où se trouvait l'Etat Major de la F.F.I.

Puech-Ferrat



C'est grâce à ce combat valeureux et grâce notamment au sacrifice d'Albert BORIES qu'ils purent organiser leur repli sur la Lozère puis vers le réduit de la Truyère.

.../...

INAUGURATION DE L'ESPACE ALBERT BORIES

Discours prononcé par Michel TEYSSEDOU, Maire de Parlan (suite)

A ce moment de mon propos, je me dois d'évoquer la mémoire de Raymond CONTENSOU, son servent, sacrifié à ses côtés à l'âge de 19 ans.

M. Bernard CURNIL, le jour du transfert de son corps à Parlan en octobre 1944, prononça son éloge funèbre :

« Albert BORIES, volontaire, décidé, refusa de se croire vaincu, nous a rejoint dans la résistance dès les premiers jours.

A cette époque, employé au barrage de Saint-Etienne Cantalès, malgré les difficultés et les risques, il n'hésite pas à rassembler autour de lui toutes les énergies, assurant la liaison avec le maquis.

Pour le grand rassemblement de juin 1944, il répondit présent en prenant le commandement d'un groupe. Il fut pour ses hommes un chef aimé et écouté ».

Le Commandant Auguste OSTERTAG lui délivra cette citation :



« Chef de section de haute valeur, blessé grièvement, s'est fait remettre le fusil mitrailleur et les munitions du groupe, pour permettre par son tir le repli de son unité. A succombé en tirant ses dernières cartouches ».

Le Général LEVY qui ne peut être présent pour raison de santé, nous écrit ce courrier :

« J'ai accompagné le 11 juin 1944 à Clavières le Colonel Charles MONDANGE (dit THOMAS) et la 26ème compagnie. Par son action héroïque, le lieutenant Albert BORIES mérite un tel hommage ».

Avant de clore mon propos et de laisser la parole à M. Albert HUGON, Maire de Clavières, que je remercie infiniment d'avoir accepté de témoigner par sa présence et sa parole, je veux également vous remercier M. le Préfet pour votre participation à cette cérémonie, vous remercier pour l'hommage que vous allez rendre au nom de l'Etat à tous les enfants de Parlan et plus particulièrement à l'un d'entre eux M. Albert BORIES.

Permettez-moi de m'adresser à vous, Bernard BORIES, le fils et à vous, André BORIES, le frère et à travers vous, à vos familles, pour vous dire l'admiration qu'est la nôtre pour autant de patriotisme, pour autant de courage et d'abnégation. Afin que vivent nos valeurs exemplaires, ce lieu de commémoration portera le nom de celui qui s'est sacrifié héroïquement M. Albert BORIES.

Comme l'a dit André MALRAUX, nous pensons que

**« LA PLUS BELLE SEPULTURE DES MORTS
EST LA MÉMOIRE DES VIVANTS ».**

Je vous remercie.



INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'APC

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de **8 h 30 à 12 h**
- Mercredi de **8 h 30 à 11 h**

Permanence de la Mairie

- Permanence du Maire le lundi de 11 h à 12 h

Numéros utiles

- Mairie 04-71-46-12-70
- École 04-71-46-17-96
- La Poste 04-71-46-15-52

Tarifs communaux

- Ticket de cantine : 2 euros
- Ticket de garderie : 1 euro la demie journée

Nourrices agréées

- ARTIGUES Cindy 0601744549
- LABORIE Martine 0471461389
- NEU Katarzina (en cours d'agrément) 0637952982

Salle polyvalente

Réservation : Laurent LABORIE 0646272016
Jean CHARMES 0670984741

TARIFS :

- gratuite pour les associations de la commune
- utilisateurs résidants sur la commune : 60 euros, caution demandée de 100 euros
Forfait pour deux jours : 80 euros
- associations externes à la commune : 100 euros, caution demandée de 100 euros
- Utilisateurs ne résidants pas sur la commune : 120 euros, caution demandée de 100 euros
Forfait pour deux jours : 150 euros

Horaires d'ouverture de la décharge cantonale à Saint-Mamet

- Lundi, mardi et mercredi de 8 h à 12 h
- Vendredi et samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Fermeture le jeudi et dimanche

Associations de notre commune

▪ A.C.C.A.

Président : **Gérard LAGARRIGUE**

▪ AMICALE LAIQUE

Président : **Laurent LABORIE**

▪ ANCIENS COMBATTANTS

Président : **Roger LAFRAGETTE**

▪ CLUB DES ETANGS

Président : **Michel BLANQUI**

▪ COMITE DES FETES

Président : **Christophe ESTIVAL**

▪ DANSES DES ETANGS

Président : **Jean CHARMES**

▪ GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Présidente : **Evelyne MORIN**

▪ J.S.P.

Président : **Bernard LEYBROS**